

COMPTE-RENDU  
DES CEREMONIES QUI ONT ACCOMPAGNE L'ERECTION DE LA CROIX DU  
JUBILE SUR LA PLACE PUBLIQUE DE VERRIERES LE 4 JUIN 1827  
-----

(relation de M.Clavelloux, maire de l'époque)

"Croix du Jubilé.

Le lundi de Pentecôte, quatre juin dix huit cent vingt sept, la croix du jubilé de 1827 a été érigée sur la place publique de Verrières après une procession par la Payre, la Grande Route, la Folia et par la Route Traversière. Elle a été portée par l'élite des habitans de la commune et par MM.les étudiants du Petit Séminaire par division ayant chacune des drapeaux analogues et du meilleur goût. Cette croix avait été dirigée par les soins de notre respectable et bon curé M.Verrier supérieur du Petit Séminaire et de M.Crevat, vicaire. Déjà la première pierre du piedestal avait été bénie par M.Calet vicaire général, lors de la visite du séminaire dans le carême dernier. Cette cérémonie a été faite par M. Verrier curé en présence d'un grand concours de fidèles tous édifiants, au nombre de plus de cinq mille, qui ont suivi la procession avec un grand recueillement par la marche tracée et dans le plus grand ordre.

Cette cérémonie a été faite avec toute la pompe religieuse que comportait la localité ; tout le clergé du Petit Séminaire, MM. les Curés desservants et ecclésiastiques de la ville et du voisinage de Verrières, même du diocèse voisin, y ont assisté et suivi la procession, avec des chants analogues et des cantiques.

Les jeunes filles étaient costumées en blanc, portaient une bannière qu'elles avaient fait faire exprès, et chaque division tant hommes que femmes chantaient des cantiques et autres prières que les circonstances commandaient. Ainsi vive la Croix était le refrain de cette imposante cérémonie que le ciel agréait, il faisait le temps le plus favorable. Tout le peuple, tous les assistants bénissaient le Dieu des miséricordes du plus grand des bienfaits.

A chaque pause, la croix était saluée par des boîtes (I) ce qui faisait connaître et exprimait la joie sincère dont tous les coeurs étaient pénétrés. Un détachement de la Gendarmerie escortait la marche des tambours ; enfin tout était employé pour rendre cette cérémonie touchante, en même temps que tous les coeurs étaient saisis d'admiration et de piété.

Arrivés sur la place publique et au son toujours de la cloche qui n'a pas cessé de retentir, les porteurs de la croix qui s'en faisaient gloire, ont coopéré à l'érection sur le piedestal qui lui était préparé pour la recevoir et ainsi posée M. Barou, curé de St Pierre de Mont-Brison, a prononcé un discours très scientifique sur la croix, qui a été bien entendu son organe étant favorable.

Après quoi M.Verrier notre digne curé a procédé à la bénédiction de la croix, assisté de tout le clergé et d'un peuple accouru de toutes parts qui a montré la piété la plus pure et le recueillement le plus profond dans cette circonstance qui sera gravée dans tous les coeurs des habitans de Verrières qui ont rivalisé de zèle et de dévouement pour une cause tenant si essentiellement à leur bonheur.

Cette cérémonie a été connue et autorisée par M. le baron de Ch. Préfet de la Loire, qui avait aussi pris la précaution pour y envoyer de l'agrément de M. le Capitaine de la Gendarmerie, un détachement de cette Gendarmerie, plutôt pour garde d'honneur car ordre silencieux et tout mystique n'avait été jamais mieux observé soit par les habitants de Verrières, soit par ceux des communes avoisinantes, même de Montbrison qui tous avaient accourus par esprit de Religion.

Nous avons pensé qu'un moment de cette mémorable époque pouvait être consigné dans le registre des délibérations de la mairie de Verrières, puisqu'elle fait honneur à ses habitants, en conséquence nous en avons rédigé le présent acte les jour et an ci dessus.

Le maire de Verrières

Clavelloux

( Archives municipales )



(I) Cette coutume de faire exploser des pétards présentait quelques dangers. Ainsi ce jour-là il y a un accident : "Tout a été très solennel et s'est bien passé jusqu'au soir, qu'un jeune homme qui s'était exercé presque tout le jour, ayant voulu mettre le feu à une dernière boîte chargée avec le reste de la poudre, a eu la main gauche brûlée, de manière qu'on doute si on pourra lui conserver les deux doigts du milieu ; il a été placé à l'hôpital" (M. Mauvernay, supérieur du Séminaire de Montbrison, Annales de 1827 citées par le Bulletin de l'Ass. des Anciens Elèves de l'Institution Victor de Laprade, n°69, juin 1954).



Eglise de Verrières - Croix du Jubilé